



COMMUNE DE VAL-D'ILLIEZ

Route des Crossets 2
Case postale 5
1873 Val-d'Illiez

+41 24 476 87 87

+41 24 476 87 88

www.illiez.ch

Val-d'Illiez, le 29 octobre 2024

AVIS

L'Assemblée primaire est convoquée le dimanche 24 novembre 2024

EN VUE DES VOTATIONS FEDERALES RELATIVES

- À l'arrêté fédéral sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales
- À la modification du code des obligations (droit du bail: sous-location)
- À la modification du code des obligations (droit du bail: résiliation pour besoin propre)
- À la modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (financement uniforme des prestations)

ET DE LA VOTATIONS CANTONALES REALTIVE

- À la nouvelle loi cantonale sur le climat

Horaire du bureau de vote

Le bureau de vote sera ouvert à la **Salle de conférence de l'Administration communale** selon l'horaire suivant :

samedi	23.11.2024	:	de 18 h00 à 19 h00
dimanche	24.11.2024	:	de 10 h00 à 11 h00

Vote par correspondance

En ce qui concerne les modalités d'application de ce vote, vous voudrez bien vous référer aux instructions figurant sur la Carte civique - feuille de réexpédition. Au surplus, nous vous communiquons que, si vous votez par correspondance, vous pouvez :

1. **Poster votre enveloppe de transmission** (une seule par électeur) au plus tard le mardi par courrier B ou le jeudi par courrier A ;
2. **Ou déposer votre enveloppe de transmission dans l'urne prévue à cet effet au secrétariat de l'Administration communale** dès réception du matériel de vote, selon l'horaire suivant :

Le lundi et le jeudi
Le mardi
Le mercredi
Le vendredi 22.11.2024

entre 08 h00 et 10 h00
entre 07 h00 et 10 h00
entre 15 h00 et 18 h00
entre 08 h00 et 10 h00

Commune de Val-d'Illiez

Ismaël Perrin

Président



Hülya Neza

Secrétaire municipale